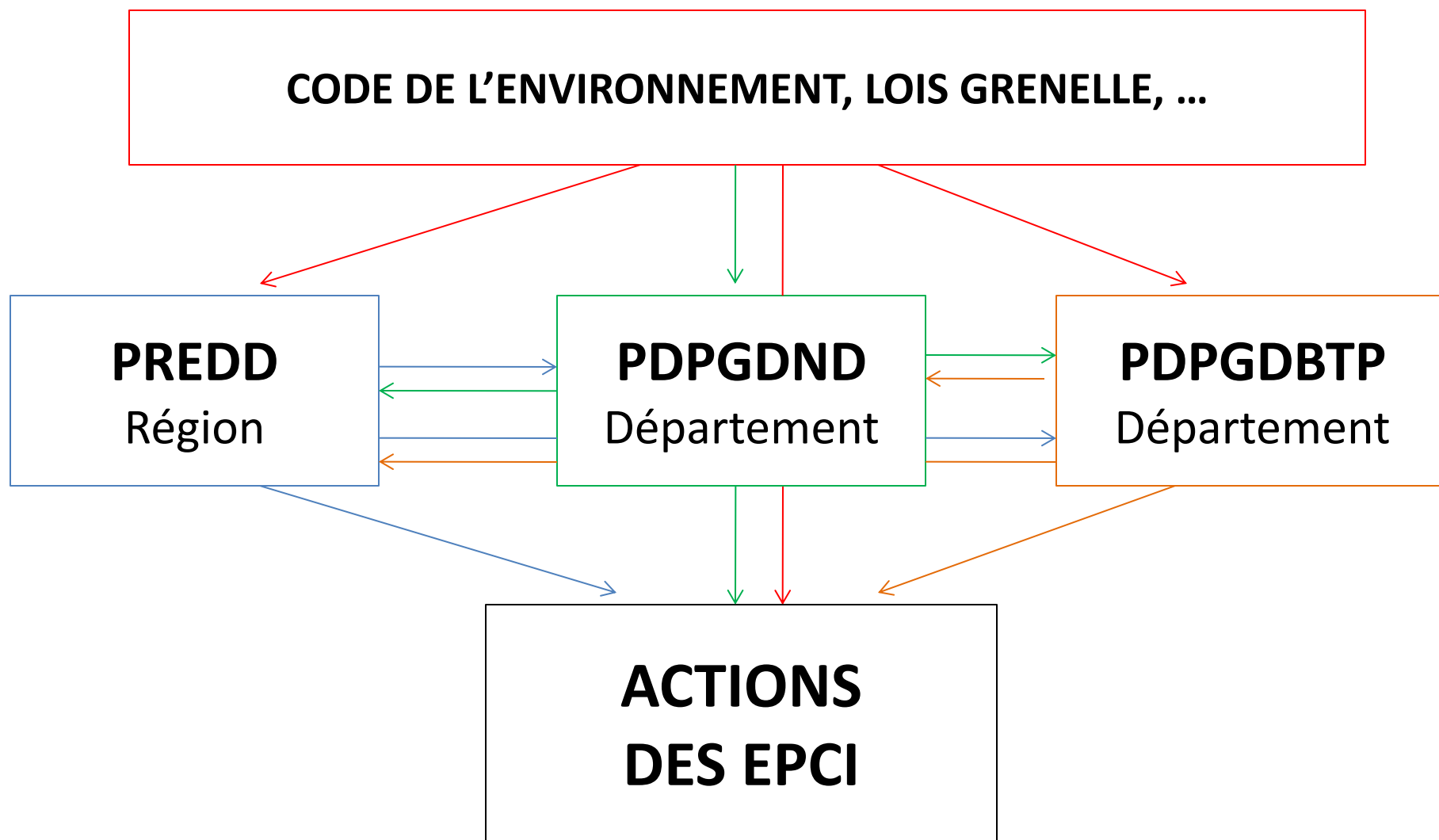


- Contexte réglementaire
- Historique
- Réunions de suivi
- Préconisations du PDPGDND et état de la situation sur chaque territoire communautaire

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Articulation entre les plans



CONTEXTE REGLEMENTAIRE



➤ Art L541-14 du code de l'environnement :

Chaque département est couvert par :

- un plan départemental ou interdépartemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux : **PDPGDND**
- un plan départemental ou interdépartemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics : **PDPGDBTP**

Projets de plan :

- élaborés à l'initiative et sous la responsabilité
du Président du Conseil Général
- établis en concertation avec
une commission consultative d'élaboration et de suivi
- soumis à enquête publique

CONTEXTE REGLEMENTAIRE



Qu'est-ce que ces plans?

= Outils d'aide à la décision

Objectifs premiers :

- coordonner et programmer les actions de modernisation de la gestion des déchets à engager pour 6 à 12 ans
- orienter les collectivités ou entreprises dans leurs choix futurs pour une gestion des déchets respectueuse des hommes et de leur environnement
- fixer les objectifs à atteindre : les collectes à mettre en œuvre et les créations d'équipements, les échéanciers à respecter
- évaluer les investissements correspondants.

Collaborations pour la Prévention et la Gestion des déchets



Code de l'environnement, lois Grenelle,...

✓ Objectifs directeurs

✓ Priorités

Collaborations pour la Prévention et la Gestion des déchets



Plans du Département >>> **Rôle du Département**

- ✓ **Elaborer et suivre les plans**
- ✓ Suivre et évaluer les actions du territoire
- ✓ Mobiliser les acteurs locaux via les commissions, COPIL et groupes de travail
- ✓ Permettre le développement sur le territoire en accompagnant les acteurs
- ✓ Concerner puis partager les objectifs
- ✓ Mutualiser des moyens d'actions
- ✓ Sensibiliser via l'éducation à l'environnement et le développement durable

Collaborations pour la Prévention et la Gestion des déchets

>>> Rôle des EPCI et entreprises

- ✓ Décliner de façon opérationnelle les plans
- ✓ Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions sur son territoire
- ✓ Gérer les déchets (prévention, tri, collecte, stockage, élimination)
- ✓ Réaliser des équipements

CONTEXTE REGLEMENTAIRE



Quels sont les objectifs réglementaires du plan ?

Ordonnance n°2010-1579 du 17 décembre 2010 :

(Porte diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne dans le domaine des déchets)

1. Priorité : **prévention et réduction de la production et la nocivité**
2. Hiérarchisation :
 - a) **Préparation en vue de la réutilisation ;**
 - b) **Recyclage ;**
 - c) **Valorisation ;**
 - d) **Elimination**

CONTEXTE REGLEMENTAIRE



Quels sont les objectifs réglementaires du plan ?

Ordonnance n°2010-1579 du 17 décembre 2010 :

(Porte diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne dans le domaine des déchets)

3. Gérer les déchets **sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement.**
4. Organiser le **transport des déchets** et limiter en distance et en volume.
5. Assurer **l'information du public** sur les effets pour l'environnement et la santé publique, des opérations de production et de gestion des déchets.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Quels sont les objectifs du plan ?



La loi n° 2009-967 du 3 août 2009 dite « LOI GRENELLE 1 » :

(Sans préjudice des objectifs de la loi Grenelle 2)

1. Atteindre, d'ici à 2020, une gestion intégrée exemplaire, qui s'appuiera sur un dispositif **adapté aux caractéristiques géologiques et aux conditions objectives d'accès aux sites isolés.**
2. Prévoir des **adaptations réglementaires** sur la construction et la réhabilitation des ISDND.
3. Mettre en place, en Guyane, un **plan de résorption des décharges sauvages**, assorti d'une étude des modalités de financement.
4. Favoriser une gestion des déchets par la création de **filières de coopération interrégionales.**

CONTEXTE REGLEMENTAIRE



Quels sont les objectifs du plan ?

La loi 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « LOI GRENELLE 2 » :

(Porte engagement national pour l'environnement)

1. **Diminuer de 15 % les quantités de déchets destinées à l'enfouissement.**
2. **Diminuer de 7% la production d'ordures ménagères sur 5 ans.**
3. Limiter le traitement des installations de stockage à **85 % des déchets produits** sur le territoire (pour la Guyane), afin de favoriser la prévention, le recyclage et la valorisation.
4. Mettre en place des **filières de récupération et de traitement spécifiques** pour les pneus et les produits d'ameublement.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Quels sont les objectifs du plan ?



La loi 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « LOI GRENELLE 2 » :

(Porte engagement national pour l'environnement)

5. Moduler la **contribution financière** de chaque produit à sa filière de traitement en fonction de son impact environnemental et de ses valorisations.
6. Augmenter le recyclage matière et organique afin d'orienter vers ces filières **un taux de 35% en 2012 et 45% en 2015** de déchets ménagers et assimilés.
7. Créer une **collecte sélective obligatoire des déchets organiques** par leurs gros producteurs.
8. Autoriser les collectivités locales à expérimenter, pendant trois ans, la mise en place d'une part **variable incitative**.

HISTORIQUE DU PDPGDBTP

HISTORIQUE DU PDPGDBTP



NON EXISTANT

HISTORIQUE DU PDPGDND

HISTORIQUE DU PDPGDND



➤ 1993

-Arrêté préfectoral de mise en place de la Commission d'Elaboration du plan - 5 Juillet 1993

➤ 1996

-Lancement premier projet de PDEDMA par la commission
Avril 1996

➤ 1998

Projet de PDEDMA modifié

- avis favorable le 2 novembre 1998
- nouvelle enquête publique du 12 octobre au 13 novembre 1998
- pas d'arrêté préfectoral d'approbation

HISTORIQUE DU PDPGDND



➤ 2002

- Réforme de la commission au plan arrêté préfectoral du 21 août 2002
- Adoption du projet de PDEDMA existant le 18 novembre 2002.

➤ 2009

- Approbation du PDEDMA 16 Novembre 2009
(l'élaboration du plan repose principalement sur des données datant de 2005)
- Transfert de compétence au Département de la Guyane
(loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales)

➤ 2009 - 2011

- Contentieux européen et mise en place du plan d'urgence de l'Etat

HISTORIQUE DU PDPGDND



➤ **2010** (lois grenelle)

-Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) devient :

Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PDPGDND)

➤ **2011 - 2012**

-Mise en place de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PDPGDND

-Décision de révision du plan

(Délibération du Conseil Général du 23 septembre 2011)

REUNIONS DE SUIVI DU PDPGDBTP

REUNIONS PDPGDBTP



Forum sur la gestion des déchets du BTP

➤ 11 juin 2013

Réunion de travail (à venir)

➤ 03 décembre 2014 : Mise en place de la commission / plan d'actions

REUNIONS DE SUIVI DU PDPGDND

Présidée par le Département

Voix délibératives :

Département

EPCI

Région

Association des Maires

Chambres Consulaires

Services de l'Etat

ADEME

ARS

Rectorat

Représentants de professionnels
compétents en matière
d'élimination et/ou gestion des
déchets

Représentants des associations
agrées de protection de
l'environnement

Représentants des associations
agrées de consommateurs

Commission Elaboration et Suivi

Valide les phases des études,
suit le plan, apporte un avis

Elus et représentants

Voix consultatives :

Communes

Représentant d'associations
d'environnement

Représentant d'associations
d'insertion

Représentant d'associations de
quartiers

Représentant la Commission
Consultative des Populations
Amérindiennes et Bushnengues

ORSG

Office de l'eau

ORA

Expert désigné

COMMISSIONS DU PDPGDND



➤ 21 mars 2013

-1^e réunion de la

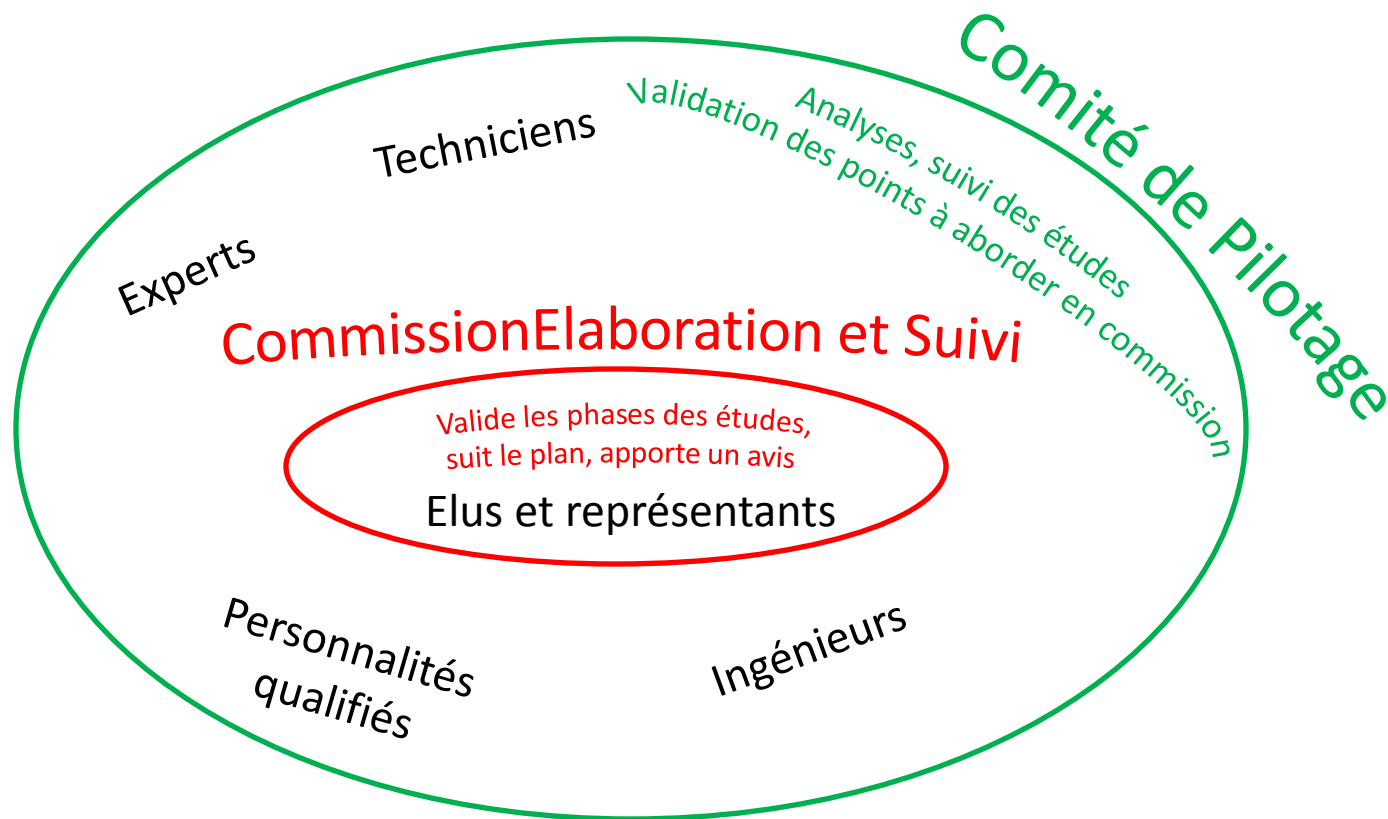
Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PDPGDND

- Création de groupes de travail

➤ 10 décembre 2014 (à venir)

-2^e réunion de la

Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PDPGDND



COPIL DU PDPGDND



Etudes préalables à la révision du PDEDMA

- Diagnostic de prévention des déchets
- Etude de zonage relatif au stockage des déchets
- Propositions de techniques de valorisation adaptées au territoire

COPIL DU PDPGDND



➤ **Diagnostic de prévention des déchets**

3 Comités de pilotage :

- 01 février 2013 : Présentation de l'étude
- 30 avril 2013 : Phases intermédiaires
- 28 novembre 2013 : Restitution des résultats

➤ **Etude de zonage relatif au stockage des déchets**

2 Comités de pilotage :

- 21 février 2013 : Présentation de l'étude
- 30 avril 2013 : Premiers résultats

➤ **Propositions de techniques de valorisation adaptées au territoire**

2 Comités de pilotage :

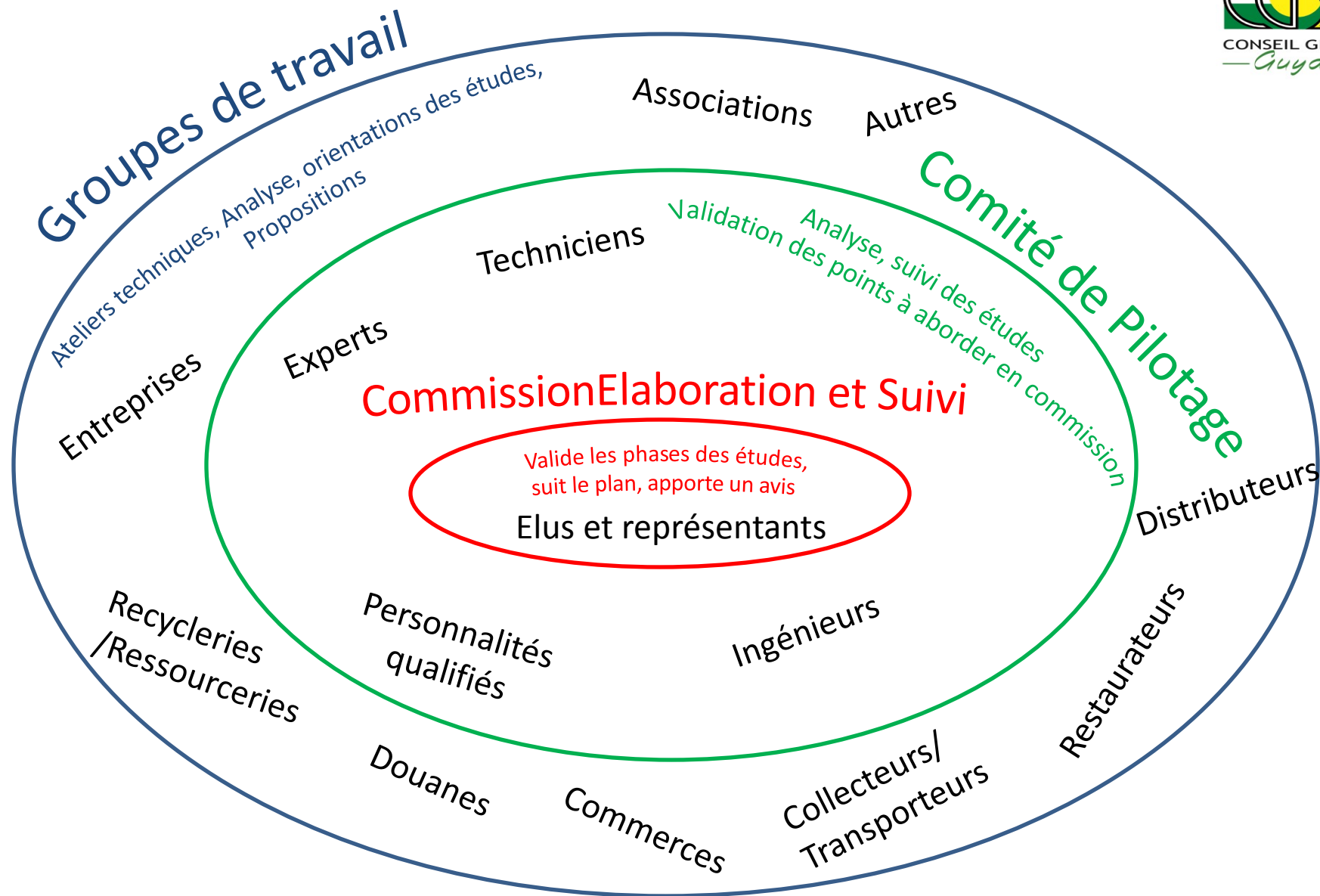
- 22 mai 2013 : Présentation de l'étude
- 28 novembre 2013 : Restitution des résultats

COPIL DU PDPGDND



➤ Révision (à venir)
2014-2017

➤ Plan de prévention des déchets (à venir)
Non définie



GROUPES DE TRAVAIL DU PDPGDND



Groupe de travail n°1 : Prévention des déchets

Groupe de travail n°2 : Gestion des déchets

Groupe de travail n°3 : Coûts, Financements, Fiscalité

Groupe de travail n ° 1 :

PREVENTION DES DECHETS

= réduction des déchets, des quantités générées, des effets nocifs et de la teneur en substances nocives

<u>Objectifs</u>	<u>Sujets abordés</u>
• Prévention et réduction de la production et de la nocivité des déchets • Réduction de 7 % de la production des ordures ménagères par la prévention • Réduction de 15 % des déchets destinées à l'enfouissement • Information du public sur les effets des déchets pour l'environnement et la santé • Transmission de savoir-faire et création d'emploi • Renforcement des équipes • Appel à porteurs de projet	○ Education à l'environnement (tous publics, scolaires,...) ○ Gestes poubelle ○ Réduction du gaspillage alimentaire, ○ Réduction des imprimés, ○ Réduction des sacs plastiques, ○ Réduction des emballages, ○ Eco-manifestations, ○ Promotion de la consommation locale, ○ Achat consommation, ○ Compostage domestique, ○ Promotion des couches lavables, ○ Recyclerie/Ressourcerie, Réparation/Réemploi ○ Formations ○ Adaptations réglementaires ○ etc,...

Groupe de travail n ° 2 :

GESTION DES DECHETS

= collecte, transport, stockage, valorisation et élimination des déchets

<u>Objectifs</u>	<u>Sujets abordés</u>
• Réutilisation, Recyclage, Valorisation, Elimination • Gestion des déchets sans mise en danger santé, environnement • Collecte sélective des déchets organiques des gros producteurs • Consacrer moins de 85 % des déchets produits en installations de stockage • Réduction 15 % déchets destinées à l'enfouissement • Récupération et traitement pneus et mobilier • 2015 : 45 % de recyclage matière et organique • 2020 : dispositifs adaptés à la géologie et aux sites isolés • Plan de résorption des décharges brutes • Construction des ISDND • Filières de recyclage et de valorisation adaptées au territoire • Transmission de savoir-faire et création d'emploi • Renforcement des équipes • Appel à porteurs de projet	○ Optimisation de la collecte des déchets ○ Mise en place d'équipements (plus de bacs à ordures, installation de stockage, déchetteries, plateforme de compostage, centre de tri,...) ○ Problèmes de fonciers ○ Collecte sélective des déchets organiques des producteurs ○ Collecte sélective de la Fraction Fermentescibles des Ordures Ménagères des ménages ○ Programme d'actions quartiers insalubres, ○ Réduction des dépôts sauvages, Mayouris ○ Filières de valorisation des déchets (organiques, mobilier, emballages, pneus...) ○ Filières REP, Eco-organismes, Ressourceries ○ Communication ○ Formations ○ Adaptation réglementaires ○ etc,...

Groupe de travail n ° 3 :

COÛT, FINANCEMENT, FISCALITE

<u>Objectifs</u>	<u>Sujets abordés</u>
• Recherche de financements • Programme Opérationnel des Fonds Européens de Développement Régional (PO FEDER) • Organisation du transport des déchets • Modulation contribution financière de chaque produit à sa filière de traitement selon impact environnemental et valorisations • Construction d'installations de stockage • Réhabilitation des décharges brutes • Transmission de savoir-faire et création d'emploi • Renforcement des équipes • Aide aux porteurs de projet	○ Programme d'actions de prévention des déchets ○ Optimisation de la collecte des déchets ○ Mise en place de collecte sélective ○ Financement des équipements (bacs à ordures, installation de stockage, déchetteries, plateforme de compostage, quai de transfert,...) ○ Résorption des décharges brutes ○ Programme dépôts sauvages ○ Mise en place de filières de valorisation des déchets (organiques, mobilier, emballages, pneus...) ○ Filières REP, Eco-organismes, Ressourceries ○ Dérogation TGAP ○ Redevance spéciale, part variable incitative ○ Communication ○ Formations, études ○ Créations d'emploi ○ Adaptations réglementaires ○ etc,...

GROUPES DE TRAVAIL DU PDPGDND



Groupe de travail n°1 : Prévention des déchets

- 08 juillet 2014 : Atelier sur le gaspillage alimentaire

Groupe de travail n°2 : Gestion des déchets

- 22 mai 2013 : Atelier sur la valorisation des déchets
- 16 janvier 2014 : Forum sur la gestion des pneus en Guyane
- 30 janvier 2014 : Atelier sur les dépôts sauvages
- 18 mars 2014 : Atelier sur les dépôts sauvages
- 19 juin 2014 : Guyane Propre 2014 – Dépôts sauvages

Groupe de travail n°3 : Coûts, financements, fiscalité

- 22 mai 2013: Préparation du PO-FEDER 2014-2020

GROUPES DE TRAVAIL DU PDPGDND



Groupe de travail n°1 : Prévention des déchets (à venir)

➤ 26 novembre 2014 : Séminaire sur le gaspillage alimentaire

Groupe de travail n°2 : Gestion des déchets

- 23 septembre 2014 : Réunion de travail sur la gestion des pneus
- 12 novembre 2014 : Séminaire répression des dépôts sauvages
- 15 octobre 2014 : Groupe de travail sur la gestion des boues

Groupe de travail n°3 : Coûts, financements, fiscalité

- 29 octobre 2013: Bilan des EPCI

INSCRIPTIONS AUX GROUPES DE TRAVAIL

DEPARTEMENT DE LA GUYANE
Service Environnement Recherche Eco-tourisme

Andréa JUNIEL
Chargée de mission déchets

Tel : 0594 31 57 08
Fax : 0594 30 08 94
Email : andrea.juniel@cg973.fr

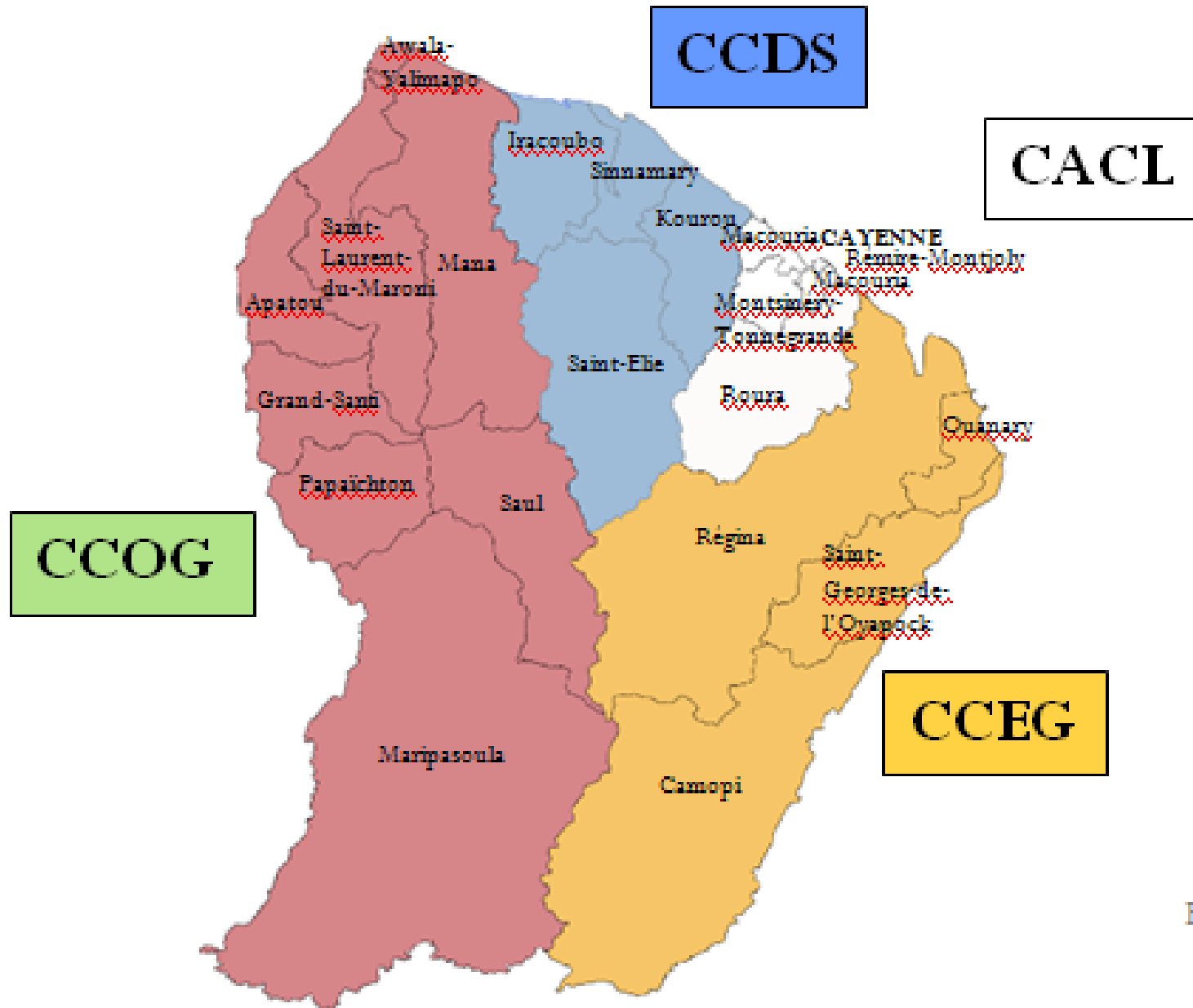
SUIVI DES ACTIONS

Mise en place d'un suivi semestriel :

Rencontres avec chaque EPCI

PRECONISATIONS DU PDPGDND

EPCI



PRECONISATIONS

❖ PREVENTION DES DECHETS

❖ ORDURES MENAGERES

❖ DECHETS VERTS

❖ ENCOMBRANTS

❖ MATERIAUX RECYCLABLES SECS

❖ DECHETS MENAGERS SPECIAUX

PRECONISATIONS

SITUATION

SECTEUR CACL

Cayenne

Rémire-Montjoly

Matoury

Macouria

Montsinéry-Tonnegrande

Roura



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

❖ PREVENTION DES DECHETS

➤ Programme de prévention des déchets :
modification du comportement
des ménages et des professionnels

Programme 2011-2016

Thématiques :

- Promotion de l'eau du robinet
- Réduction des emballages et sacs plastiques
- STOP PUB
- Compostage domestique
- Couches lavables
- Accompagnement aux projets d'Eco-exemplarité
- Réparation, réemploi, ressourceries
- Réduction des déchets toxiques

❖ **ORDURES MENAGERES**

- Optimisation de la collecte
- Réhabilitation des décharges : 100 % en 2010
- 1 ISDND aux normes pour le secteur CACL

➤ **Amélioration des taux de desserte**

Taux de desserte : 100 % sous réserve quartiers insalubres

Aménagement de points de collecte collectifs

Résorption des points difficiles

➤ **Décharges de Roura et Macouria réhabilitée en 2008**

Extension de la décharge des Maringouins qui est saturée

+ accueille tous les déchets de la CACL et les déchets de Saint-Georges et Régina

➤ **Construction ISDND en attente de décision : risque aviaire**

Ou recherche autre site

❖ DECHETS VERTS

- Optimisation de la collecte
- Taux de valorisation : 75 % en 2010 et 100 % en 2015
- Extension de la plateforme de compostage

➤ Amélioration des taux de desserte

Taux de desserte : 100 % sous réserve quartiers insalubres

- Travaux d'extension réalisés 2012-2013

❖ ENCOMBRANTS

- Optimisation de la collecte
- 4 déchetteries supplémentaires : Cayenne, Matoury, Macouria, Roura

➤ Amélioration des taux de desserte

Taux de desserte : 100 % sous réserve quartiers insalubres

- **Projet de déchetteries en cours pour Cayenne et Matoury**

❖ MATERIAUX RECYCLABLES SECS

- 2010 :
 - Collecte du verre en apport volontaire secteur CACL
 - Collecte des autres emballages en porte à porte à Cayenne
en apport volontaire dans les autres Communes
 - Taux de valorisation matière de 4 %
- Construction d'un centre de tri pour l'ensemble de la Guyane

➤ **Bornes pour la collecte du verre depuis 2006**

➤ **Ouverture du Centre de tri et collecte sélective des autres emballages prévues en 2015**

❖ DECHETS MENAGERS SPECIAUX

- Apport volontaire des en déchetterie des :
Batteries, piles, huiles de vidange, décapants, solvants domestiques, biocides, peintures
- Filière de traitement sur Cayenne ou expédition en métropole

➤ Huile de vidange :

10 bornes de collecte sur les 6 communes

Bornes redéployées dans les stations-services pour une meilleure utilisation

Autres DMS : Apport volontaire en déchetterie

- Déchets expédiés en métropole pour traitement dans des centres agréés

PRECONISATIONS

SITUATION

SECTEUR CCDS

Iracoubo

Kourou

Sinnamary

Saint-Elie



❖ PREVENTION DES DECHETS

➤ Programme de prévention des déchets :
modification du comportement
des ménages et des professionnels

Pas de programme

Quelques actions de sensibilisation
Communication sur les collectes de déchets

❖ ORDURES MENAGERES

- Optimisation de la collecte
- Réhabilitation des décharges : 100 % en 2010
- 1 ISDND aux normes pour le secteur CCDS

➤ Amélioration des taux de desserte

- Décharge d'Iracoubo fermée en 2007 et réhabilitée en 2014
Décharge de Sinnamary fermée en 2009 et réhabilitée en 2014
Décharge de Pariacabo à Kourou partiellement réhabilitée en 2014
+ accueille les déchets d'Iracoubo et Sinnamary

Plan d'urgence : fermeture des décharges

- Etude de qualification – recherche de sites à venir pour ISDND

❖ DECHETS VERTS

- Optimisation de la collecte
- 1 plateforme de compostage pour le secteur Kourou/Iracoubo/Sinnamary

➤ Amélioration des taux de desserte

Taux de desserte : 100 % sous réserve quartiers insalubres

➤ Prévion :

1 plateforme de compostage à Kourou pour le secteur Kourou/Iracoubo/Sinnamary

❖ ENCOMBRANTS

- Optimisation de la collecte
- 1 déchetterie à Kourou
- Déchetteries simplifiées dans les autres communes

➤ Amélioration des taux de desserte

- 1 déchetterie simplifiée existait à Kourou à proximité de la décharge de Pariacabo actuellement fermé et recherche nouveau site pour une réelle déchetterie
- 1 déchetterie simplifiée à Sinnamary
Carbets poubelles à St-Elie et dans les 8 écarts de la CCDS

❖ MATERIAUX RECYCLABLES SECS

➤ 2010 :

- Collecte du verre en apport volontaire à Kourou
- Collecte des autres emballages en porte à porte à Kourou

➤ 2015 :

- Solution locale pour tous les emballages dans les autre Communes

➤ Bornes sur le secteur CCDS pour la collecte du verre fin janvier 2015

➤ Pas de prévision pour les autres emballages

❖ DECHETS MENAGERS SPECIAUX

- Apport volontaire des en déchetterie des :
Batteries, piles, huiles de vidange, décapants, solvants domestiques, biocides, peintures
- Filière de traitement sur Cayenne ou expédition en métropole

➤ **Prévisions : Apport volontaire en déchetterie**

PRECONISATIONS

SITUATION

SECTEUR CCOG

Awala-Yalimapo

Mana

Saint-Laurent

Apatou

Papaïchton

Grand-Santi

Maripasoula

Saül

❖ PREVENTION DES DECHETS

➤ Programme de prévention des déchets :
modification du comportement
des ménages et des professionnels

Pas de Programme

Sensibilisation aux bons gestes

Sensibilisation sur les collectes auprès des habitants et des scolaires

❖ ORDURES MENAGERES

- Optimisation de la collecte
- Réhabilitation des décharges du littoral : 100 % en 2010
- Réhabilitation des décharges des sites isolés : 25 % en 2010 - 100 % en 2015
- 1 ISDND pour le secteur Saint-Laurent, Mana, Awala-Yalimapo
- 3 ISDND : Apatou, Maripasoula, Papaïchton
- ISDND autres sites isolés

➤ Amélioration des taux de desserte

Taux de desserte 80 % des secteurs collectés

Quartiers insalubres et sites difficiles d'accès non collectés

Aménagement de points de collecte dans les sites isolés

Décharge d'Awala-Yalimapo fermée et réhabilitée 2004

Décharge de Mana fermée et réhabilitée 2008

**Décharge d'Apatou, Grand-Santi, Maripasoula, Papaïchton
fermées en 2012 – réhabilitation en projet**

Décharge de Saint-Laurent – réhabilitation progressive

+ accueille tous les déchets du littoral

❖ ORDURES MENAGERES

- Optimisation de la collecte
- Réhabilitation des décharges du littoral : 100 % en 2010
- Réhabilitation des décharges des sites isolés : 25 % en 2010 - 100 % en 2015
- 1 ISDND pour le secteur Saint-Laurent, Mana, Awala-Yalimapo
- 3 ISDND : Apatou, Maripasoula, Papaïchton
- ISDND autres sites isolés

➤ Prévisions

2015 : 1 ISDND pour le secteur Saint-Laurent, Mana, Awala-Yalimapo + Apatou

2017 : 1 ISDND pour Maripasoula et Papaïchton

1 ISDND à Grand-Santi

2018 : 1 ISDND à Saül

❖ DECHETS VERTS

- Développement et généralisation à toute la population du littoral
- Plateforme de compostage délocalisée à Saint –Laurent

➤ Optimisation de la collecte

Réduction des fréquences = réduction coûts de service :

Collecte déchets verts uniquement dans les bourgs (plus dans sites ruraux)

Projet apport volontaire des déchets verts en déchetterie

- Déchets verts actuellement déposés en décharge
Plateforme de compostage en réflexion

❖ ENCOMBRANTS

- Développement et généralisation à toute la population du littoral
- 1 Déchetterie à Saint -Laurent
- 2 à 3 déchetteries simplifiées autres communes

➤ **Projet de déchetteries en cours pour Saint-laurent**

❖ MATERIAUX RECYCLABLES SECS

➤ 2015 :

- Collecte du verre en apport volontaire secteur CCOG
- Collecte des autres emballages en porte à porte à Saint-Laurent
en apport volontaire à Mana et Awala-Yalimapo
- Solution locale pour les emballages des autres communes

➤ Convention de pourvoi avec Eco-emballage : collecte des emballages fin 2013 à fin 2016

Communes pilotes :

- Awala-Yalimapo et Mana
- Grand-Santi et Maripasoula

Début prévisionnel du tri : fin 2015

Prévision :

renouvellement de la convention fin 2016 avec extension aux autres communes

❖ DECHETS MENAGERS SPECIAUX

- Apport volontaire des en déchetterie des :
Batteries, piles, huiles de vidange, décapants, solvants domestiques, biocides, peintures

- Collecte des piles sur le territoire

Autres DMS : Projet Apport volontaire en déchetterie

PRECONISATIONS

SITUATION

SECTEUR CCEG

Saint-Georges

Régina

Camopi

Ouanary



Communauté des Communes de l'Est Guyanais

❖ PREVENTION DES DECHETS

➤ Programme de prévention des déchets :
modification du comportement
des ménages et des professionnels

Pas de Programme

Sensibilisation aux bons gestes

Sensibilisation sur les collectes auprès des habitants et des scolaires

❖ **ORDURES MENAGERES**

- Optimisation de la collecte
- Réhabilitation des décharges du littoral : 25 % en 2010 - 100 % en 2015
- 1 ISDND pour le secteur Saint-Georges et Régina
- ISDND autres sites isolés

➤ **Amélioration des taux de desserte**

Aménagement de points de collecte dans les sites isolés

Collecte des écarts de Saint-Georges en pirogue

Problème déchets jetés dans le fleuve et dépôts sauvages

Certains habitants rapportent tout de même leurs déchets dans le bourg

Problème d'entretien des appareils, pannes fréquentes

Interruption de la collecte à Camopi

Décharge de Camopi aux normes

Décharge de Saint-Georges = plateforme de transit – Réhabilitation en prévoir avant 2015 (sinon contentieux)

Décharge de Ouanary en contentieux

❖ ORDURES MENAGERES

- Optimisation de la collecte
- Réhabilitation des décharges du littoral : 25 % en 2010 - 100 % en 2015
- 1 ISDND pour le secteur Saint-Georges et Régina
- ISDND autres sites isolés

➤ Prévisions :

1 ISDND pour le secteur Saint-Georges et Régina
Eco-carbets pour les sites isolés

❖ DECHETS VERTS

- Développement et généralisation à toute la population du littoral
- Plateforme de compostage délocalisée pour le secteur Saint-Georges et Régina

➤ Communication

- Plateforme de compostage ou projet de biomasse en réflexion

❖ ENCOMBRANTS

- Développement et généralisation à toute la population du littoral
 - Déchetteries simplifiées
-
- **Projet de quai de transfert modulable en déchetterie pour le secteur Saint-Georges et Régina**

❖ **MATERIAUX RECYCLABLES SECS**

➤ Solution locale pour les emballages

➤ **Convention de pourvoi avec Eco-emballage : en attente de signature**

❖ DECHETS MENAGERS SPECIAUX

- Apport volontaire des en déchetterie des :
Batteries, piles, huiles de vidange, décapants, solvants domestiques, biocides, peintures

- Collecte des piles sur le territoire

Autres DMS : Projet Apport volontaire en déchetterie